

Haute école pédagogique du canton de Vaud
UER Acteurs, Gestions, Identités,
Relations, Systèmes (AGIRS)
Filière des formations postgrades

hep/

Présentation de
la formation
**CAS Praticienne
formatrice et praticien
formateur HEP**

10 crédits ECTS
Volée 2019-2021

Table des matières

Préambule 4

Formations continues certifiées de la HEP Vaud	4
Introduction	4
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	5
Séance d'information et d'accueil	5

Présentation générale de la formation 6

Compétences travaillées	6
Public cible	7
Organisation des études	7
Programme de la formation	8
Cursus pour les praticiennes et praticiens formateurs suppléants	18
Structure modulaire du programme	19
Tableau de correspondance modules et compétences travaillées	19
Calendrier de la formation	20
Principes de l'évaluation	22
Lieu de la formation	22
Direction	22
Équipe pédagogique	23
Évaluation des modules et du cursus	24
Frais d'inscription et taxes	24
Services aux participant-e-s	24
Service académique	24
Conditions d'admission	25
Procédure d'inscription à la formation	25
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud	26
Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur	26
Carte d'inscription	26
Conditions en cas de désistement	26
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	26
Campus de la HEP Vaud	27

Base juridique 27

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche «Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes».

Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS¹)
- Diploma of Advanced Studies (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- Master of Advanced Studies (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnels actifs dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière des formations postgrades ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Introduction

Les praticiennes et praticiens formateurs (PF) sont des partenaires privilégiés pour la HEP Vaud. Ils contribuent à l'excellence de la formation des futur-e-s diplômé-e-s de la HEP.

Pour les préparer à l'exercice de cette fonction, le CAS PF vise à développer des compétences en formation d'adultes dans le champ de la formation pratique des étudiant-e-s se préparant au métier d'enseignant-e.

Un accent particulier est donc accordé au développement de compétences d'observation de la pratique, d'accompagnement et d'évaluation des apprentissages de l'étudiant-e en stage ainsi que des compétences relationnelles et réflexives.

Les divers contenus du CAS PF sont articulés autour d'un « fil rouge » transversal à l'ensemble de la formation qui consiste à amener les PF, en prenant appui sur leur expertise métier, au statut d'expert-e de l'accompagnement des apprentissages professionnels d'un-e enseignant-e en formation.

La formation débouche sur l'obtention du titre CAS Praticienne formatrice et praticien formateur HEP.

Dispensé depuis 2001 à la HEP Vaud, ce programme a subi une refonte en 2009 pour devenir une formation certifiée permettant de délivrer un titre de Certificate of Advanced Studies (CAS). La 5^e édition du CAS PF, ouverte en 2013, a été révisée dans son ensemble. L'offre actuelle représente la 11^e édition du CAS PF. Ce programme ouvre annuellement.

¹ ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant·e·s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants:

- former des professionnel·le·s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats;
- former des professionnel·le·s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques;
- prendre en compte l'expérience des participant·e·s, l'environnement socioprofessionnel de chacun·e et les conditions d'exercice de leur pratique;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant·e·s et d'expert·e·s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Séance d'information et d'accueil

Avant l'inscription, il est possible de participer à une séance d'information. Cette dernière aura lieu à la HEP Vaud, le **mardi 5 mars 2019** de 18h30 à 20h00 en salle C33-229.

Une fois admis à la formation, celle-ci débute par une séance d'accueil :

Pour les personnes inscrites jusqu'au 15 avril 2019, le **mardi 21 mai 2019** de 16h00 à 18h30

ou

Pour les personnes inscrites après le 15 avril 2019, le **lundi 19 août 2019** de 15h00 à 17h30

Cette séance permet de faire connaissance et de questionner les acteurs et services de la HEP qui, d'une part, soutiennent la formation de praticienne formatrice et praticien formateur et, d'autre part, sont vos contacts privilégiés dans le cadre de cette fonction. Suite à ce moment, vous aurez une vision d'ensemble du rôle de chacun·e au sein de la HEP et du dispositif de formation mis en œuvre.

Cet accueil se termine par une agape qui permet de rencontrer les intervenant·e·s et d'aborder des questions personnelles.

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

Connaissances et compréhension :

- 1) expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle, notamment par la mobilisation de savoirs théoriques et méthodologiques ;
- 2) mobiliser dans son activité de PF, les savoirs relatifs à la formation d'adultes, à la pédagogie et à la didactique

Application des connaissances et de la compréhension :

- 3) agir dans le respect du cadre légal, réglementaire et éthique régissant la fonction de praticienne formatrice et praticien formateur ;
- 4) identifier les rôles, fonctions et activités du PF => agir dans le cadre du mandat de la praticienne formatrice et du praticien formateur défini par la HEP ;
- 5) inscrire sa pratique dans le cadre des dispositifs de formation en alternance à visée intégrative de la HEP ;
- 6) accueillir le-la stagiaire et favoriser son insertion dans la classe et dans l'établissement ;
- 7) aider le-la stagiaire à identifier et formuler ses objectifs de formation en tenant compte de son parcours de formation professionnelle, de son parcours de vie ainsi que de ses besoins en formation ;
- 8) en fonction des objectifs de formation, organiser les apprentissages du-de la stagiaire, en réunissant les conditions nécessaires au développement des compétences visées ;
- 9) favoriser le développement de l'autonomie du-de la stagiaire et sa créativité, en tenant compte des compétences acquises, des cadres légaux, des conditions de sécurité et des impératifs de l'enseignement ;
- 10) guider le-la stagiaire dans l'analyse de sa propre activité en l'amenant à prendre en compte, au sein des situations d'enseignement / apprentissage, les dimensions relatives tant à la didactique qu'à la pédagogie.

Capacité de former des jugements :

- 11) créer les conditions adéquates permettant un recueil d'informations sur les pratiques du-de la stagiaire ;
- 12) recueillir des informations en distinguant les faits, les interprétations et les jugements ;
- 13) observer, identifier, analyser et communiquer au-à la stagiaire ses réussites et ses difficultés en se basant sur le référentiel de compétences professionnelles de l'étudiant-e HEP ;
- 14) établir un bilan en utilisant les procédures et documents de la HEP.

Savoir-faire en termes de communication :

- 15) discerner les valeurs en jeu dans ses propres interventions et celles du-de la stagiaire et savoir en rendre compte ;
- 16) mettre en discussion les représentations et pratiques d'enseignement, prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet ;
- 17) créer une relation pédagogique avec le-la stagiaire en maintenant la distance adéquate ;
- 18) préparer et conduire des entretiens (entretiens d'évaluation notamment).

Capacité d'apprentissage en autonomie :

- 19) établir un bilan de ses interventions dans la fonction de praticien formateur, réguler et mettre en œuvre des démarches de développement professionnel.

Les objectifs de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Le CAS PF s'adresse aux enseignant-e-s ordinaires et spécialisé-e-s de la scolarité obligatoire et post-obligatoire ainsi qu'aux professionnel-le-s de la pédagogie spécialisée amené-e-s à accompagner un-e ou deux stagiaires dans le cadre de la formation pratique de la HEP.

Organisation des études

Le dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué de trois modules thématiques, d'un séminaire d'intégration et d'un travail de certification finale, pour un total de 10 ECTS.

Le CAS se réalise à temps partiel, généralement durant des jours entiers et, pour les séminaires, sur des demi-jours ou fin de journée. Il représente environ 300 heures de travail dont 130 heures de cours à la HEP Vaud.

La durée du programme standard est de deux années, il est toutefois possible d'étendre la durée des études (maximum deux semestres, congés éventuels compris ; cas particuliers sont réservés).

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
M1 Inscrire ses interventions dans une formation en alternance 1.5 ECTS 3 jours	M3 Accompagner et former 4 jours 3 ECTS	M2 Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire 3 ECTS - 5 jours et 2 demi-jours	
		M3 Accompagner et former Unités à choix 2 jours	
M4 Séminaire d'intégration 1.5 ECTS - 1 demi-jour et 7 x 2h30			
M5 Travail de certification finale 1 ECTS - Pas de formation en présence			

Tableau 1 : description et distribution des cinq modules pour la formation 2019-2021

Programme de la formation

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance (1.5 ECTS)

La formation des futur·e·s enseignant·e·s se déroule en alternance ; elle se partage entre un temps à la HEP et un temps en stage. Ainsi, il importe que chaque partenaire connaisse le contexte de son action ainsi que ses rôles, fonctions et activités, de même que les compétences attendues des PF et des stagiaires. Ce module présente les éléments permettant à chaque PF d'orienter son activité de manière à l'inscrire dans le dispositif de formation de la HEP. Ce module est introductif à l'ensemble de la formation, la plupart des éléments qui y sont abordés font l'objet d'un approfondissement au travers des modules suivants.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
PF100-1	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	3	-
	Total	3	-

Responsable de module

- César Gfeller, chargé d'enseignement

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure de :

- connaître le cadre institutionnel relatif à la fonction de PF ;
- connaître et comprendre le parcours de formation des étudiant·e·s de la HEP Vaud ;
- mettre en œuvre des interventions dans le cadre d'une formation en alternance ;
- identifier les rôles, fonction et activités de la praticienne formatrice et du praticien formateur ;
- utiliser le référentiel de compétence de l'étudiant·e pour former et les échelles descriptives pour évaluer ;
- organiser la progression de la formation en prenant notamment appui sur l'étendue des activités possibles de l'étudiant·e en stage ;
- intégrer tant la dimension didactique que pédagogique dans la formation de l'étudiant·e en stage.

Contenus

Le premier jour de formation du CAS PF met en évidence, au travers de trois conférences, les enjeux d'une formation en alternance, les rôles que les PF sont amené·e·s à y tenir et les activités qui peuvent être demandées aux étudiant·e·s. Un temps d'activités en séminaire permettra de revenir sur les apports des trois conférences et d'aborder l'accueil de l'étudiant·e en stage. Le référentiel de compétences permet de baliser la formation des étudiant·e·s alors que les échelles descriptives sont l'instrument d'évaluation des étudiant·e·s en stage.

Le deuxième jour abordera les énoncés de ce référentiel en les reliant à de possibles activités de l'étudiant·e et le fonctionnement des échelles descriptives. Une information sur l'utilisation des différents documents officiels pour le suivi des stages sera donnée par les filières de formation. La dernière partie de la journée sera consacrée à un travail en sous-groupes autour du contrat de formation et de la mise en route du stage.

Le dernier jour de formation de ce module mettra l'accent sur les aspects didactiques de la formation pratique et permettra d'aborder la question de l'observation. Les moments de travail en sous-groupes aborderont l'utilisation des échelles descriptives pour la certification des étudiant·e·s.

Modalités pédagogiques

Exposés et travaux en sous-groupes.

Intervenant-e-s

- Bernard André, professeur HEP
- Samyr Chajaï, chargé d'enseignement
- Laurence Court, chargée d'enseignement
- Héloïse Durler, chargée d'enseignement
- Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
- César Gfeller, chargé d'enseignement
- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
- Corinne Monney, professeure HEP associée
- Sabine Oppliger, chargée d'enseignement
- Marc Pidoux, professeur HEP associé
- Méliné Zinguinan, chargée d'enseignement

Avec la participation de didacticiennes et didacticiens de différents domaines :

- Olivier Bolomey, chargé d'enseignement
- Stéphane Clivaz, professeur HEP
- Michel Deruaz, professeur HEP associé
- Sonia Guillemin, professeure HEP associée
- Denis Haan, chargé d'enseignement
- Rosanna Margonis, professeure HEP associée
- Lucien Reymondin, chargé d'enseignement
- José Ticon, professeur HEP associé

Ainsi que les représentants de la Direction de la Formation de la HEP.

Modalités de certification du module

Présentation écrite et analyse de la démarche de formation de l'étudiant-e en stage (contrat de formation et planification de la progression des activités).

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Certification du module : début janvier 2020, selon les informations du responsable de module.

Module 2 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire (3 ECTS)

La praticienne formatrice ou le praticien formateur est amené-e à guider, observer et évaluer les apprentissages professionnels de l'étudiant-e en stage, et ceci plus particulièrement du point de vue des apprentissages de tous les élèves. Le rôle de PF est particulièrement important : elle ou il va accompagner l'étudiant-e en stage en rendant visibles ses choix didactiques et pédagogiques, la ou le guider dans la construction de ses gestes professionnels, analyser et évaluer avec elle ou lui les effets de ses pratiques sur les apprentissages des élèves pour lui permettre progressivement de s'autoréguler. Dans ce contexte, l'évaluation des pratiques de l'étudiant-e en stage ne peut être déconnectée des apprentissages des élèves.

Il s'agit donc de mettre en œuvre une démarche clinique de formation caractérisée par le fait :

- de partir d'un problème, d'une question (par exemple, un-e stagiaire a de grosses difficultés à enseigner certains concepts et plusieurs élèves ne réussissent pas à s'appropriier les concepts en question) ;
- de recueillir des données en lien avec le problème de départ (descriptif de la séquence d'enseignement et des tâches proposées aux élèves pour les aider à s'appropriier le concept qui fait problème, productions d'élèves, enregistrement des interactions menées en classe par l'étudiant-e en stage, etc.) ;
- d'analyser les données recueillies en s'appuyant sur des cadres théoriques afin de faire des hypothèses sur les raisons des difficultés de l'étudiant-e en stage et des élèves ;

- d'élaborer un plan d'action pour permettre à l'étudiant·e en stage de satisfaire aux objectifs de formation (élaboration d'une nouvelle séquence d'enseignement, choix de nouvelles tâches, modifications des interventions de l'enseignant·e, etc.) ;
- de mettre en œuvre le plan d'action et d'en mesurer l'impact tant sur les apprentissages des élèves que sur les pratiques enseignantes de l'étudiant·e en stage et, si le problème n'est pas résolu à ce moment-là, de redémarrer un nouveau cycle.

Pour le faire, plusieurs aspects seront travaillés dans ce deuxième module: se doter d'outils pour recueillir des informations sur les pratiques de la·du stagiaire et les apprentissages des élèves, développer ses compétences de médiatrice ou de médiateur dans l'analyse et le développement des pratiques de la·du stagiaire, choisir les éléments essentiels à traiter lors des entretiens et les rétroactions proposées et en mesurer les effets sur le développement professionnel de la ou du stagiaire.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
PF200-1	Observer, guider et évaluer les pratiques d'un·e stagiaire	3	2 + 2 x 0.5
	Total	3	3

Responsable de module

- Soraya De Simone, chargée d'enseignement

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure de :

- comprendre et accompagner les processus d'apprentissage / de formation ;
- prendre des informations (observation, traces, etc.) en lien avec les apports théoriques du module, le référentiel de compétences de l'étudiant·e, le référentiel des PF et les documents officiels de la HEP ;
- guider l'étudiant·e dans l'observation, la prise d'informations et l'analyse des apprentissages des élèves durant les enseignements du PF (y compris les effets de l'enseignement sur ces apprentissages) ;
- guider l'étudiant·e dans l'observation, la prise d'informations et l'analyse des apprentissages des élèves durant son enseignement en tant que stagiaire en classe ;
- mener des entretiens centrés sur la prise d'informations et sur les liens enseignement-apprentissage, notamment sur les effets observés sur les apprentissages des élèves en fonction de ses choix didactiques et pédagogiques et des moyens qu'elle ou il se donne pour obtenir ces informations ;
- expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle ;
- légitimer ses choix à l'aune des apports théoriques du module, des référentiels de compétence, de traces récoltées, etc.

Contenus

Dans ce module, six éléments principaux seront traités :

- l'observation de l'étudiant·e en stage en train d'enseigner notamment en recueillant des indices sur les stratégies d'enseignement utilisées et leurs effets sur les processus d'apprentissage des élèves ;
- la définition d'objectifs de formation avec l'étudiant·e en stage en s'appuyant sur les documents à disposition (scénario, référentiels de compétences, PER, documents de suivi de stage, etc.) tout en tenant compte du semestre de formation de l'étudiant·e en stage ;
- la définition et le choix des modalités de médiation pour permettre la formation de l'étudiant·e en stage en s'interrogeant sur les démarches à mettre en œuvre (observations, entretiens, imitations, faire avec, analyse, mise à disposition d'outils, etc.) : Comment et quand les mettre en œuvre ? Comment et quand en évaluer les effets sur le développement des compétences de l'étudiant·e en stage ? Etc.

- l'évaluation et les régulations du processus de formation en portant une attention particulière aux feedbacks donnés à l'étudiant·e en stage avec comme double objectif de :
 - lui permettre de prendre conscience des effets de sa manière d'enseigner et des processus de pensée qui président à ses actions sur les apprentissages des élèves ;
 - mettre en œuvre les régulations nécessaires à une amélioration de la qualité de son enseignement.
- il s'agit également de prévoir un « désétayage » progressif de l'aide apportée par la praticienne formatrice ou le praticien formateur en vue d'une pratique autonome ;
- la conception et la façon de mener différents entretiens entre une praticienne formatrice ou un praticien formateur et un·e stagiaire en se focalisant notamment sur les entretiens post-leçon.

La certification de la pratique de l'étudiant·e en stage en se basant sur les objectifs de formation préalablement négociés avec elle ou lui, des critères et des indicateurs cohérents avec ces objectifs.

Modalités pédagogiques

Conférences, séminaires, travaux de groupes, lectures, travail individuel entre les rencontres.

Intervenant·e-s

- Sandrine Breithaupt, professeure HEP associée
- Maya Brina, chargée d'enseignement
- Julien Buchard, chargé d'enseignement
- Anne Clerc-Georgy, professeure HEP
- Léa Couturier, chargée d'enseignement
- Marilena Cuzzo, chargée d'enseignement
- Soraya De Simone, chargée d'enseignement
- Gabriel Kappeler, professeur HEP associé
- Béatrice Maire Sardi, chargée d'enseignement
- Daniel Martin, professeur HEP

Avec la participation de la compagnie théâtrale « Le Caméléon ».

Modalités de certification du module

Examen oral sur la base d'un dossier contenant des traces produites dans le cadre de l'activité de PF (comme, par exemple, un bilan certificatif d'un·e stagiaire, une transcription d'un entretien formatif avec l'étudiant·e en stage, etc.). La défense orale doit faire référence explicitement à la pratique ainsi qu'aux contenus théoriques du module.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant·e-s au cours de la formation.

Certification du module : début juin 2021, selon les informations de la responsable de module.

Module 3 : Accompagner et former (3 ECTS)

En qualité de formatrice ou formateur d'adultes, chaque praticienne formatrice et praticien formateur est amené·e à accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages professionnels, en veillant au développement de leur réflexivité, et en repensant également sa propre activité afin de la réguler. Cette démarche réflexive est une ressource professionnelle clé, tant pour les futur·e-s enseignant·e-s que pour les praticiennes et praticiens formateurs.

Pour ce faire, différentes approches, méthodes et postures doivent être mobilisées. Outre les unités relatives à l'accompagnement de l'étudiant·e en stage (PF 300-1) et au développement de la pratique réflexive de l'étudiant·e (PF 300-2), des unités à option sont proposées, sur la base d'une analyse de ses propres besoins, pour permettre l'approfondissement de compétences spécifiques.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
		Semestre de printemps	Semestre de printemps
PF300-1	Accompagner le processus de formation de l'étudiant·e en stage	2	-
PF300-2	Développer la pratique réflexive de l'étudiant·e en stage	2	-
PF300 Unités à option (un seul choix à effectuer parmi les options ci-dessous) :			
PF300-31	<i>S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique</i>	-	2
PF300-32	<i>Autorité, légitimité et conflits</i>	-	
PF300-33	<i>Atelier d'écriture des pratiques professionnelles</i>	-	
PF300-34	<i>Comment agir dans les situations chargées d'émotions</i>	-	
PF300-35	<i>Projet personnel ou de groupe visant l'approfondissement d'une thématique liée à l'activité de praticienne formatrice ou praticien formateur</i>	<i>Accompagnement individuel ou de groupe</i>	
Total		4	2

Unités à choix sous réserve de modifications

Responsable du module

- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, mise en situation et analyses, travaux de groupe, échanges entre participant·e·s, lectures.

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure de :

- connaître et distinguer les postures professionnelles (accompagner, former, évaluer) et les enjeux de chacune d'entre elles, en vue d'articuler différents gestes professionnels dans l'activité de praticienne formatrice ou praticien formateur ;
- mettre en place un cadre d'accompagnement incluant des dimensions de contraintes et de co-construction ;
- analyser une relation d'accompagnement et en identifier les forces et les limites ;
- mener et réguler un processus d'accompagnement d'un·e ou plusieurs étudiant·e·s ;
- expliciter sa propre pratique d'enseignement, la partager et la mettre en discussion avec l'étudiant·e ;
- accompagner l'étudiant·e en stage à la conceptualisation de sa pratique enseignante ;
- créer un cadre de formation favorisant la réflexion de l'étudiant·e sur ses actes professionnels, la pratique enseignante et sur l'école en général ;
- faciliter la réflexion métacognitive de l'étudiant·e.

Modalités de certification du module

Présentation écrite ou orale d'une situation d'accompagnement-formation et de son analyse, en mobilisant certains apports théoriques du module.

Les modalités de cette présentation seront précisées en début de module.

Certification du module en deux temps :

- PF300-1 et PF300-2, certification en mai-juin 2020 selon les informations du responsable de module ;
- unité de formation à option, validation au printemps 2021.

Le cumul de ces deux conditions permet d'obtenir les crédits du module.

PF300-1 : Accompagner le processus de formation de l'étudiant-e en stage

Contenus

Cette unité permettra de réfléchir aux processus, modalités et enjeux de l'accompagnement d'un-e étudiant-e en stage dans le développement de ses apprentissages professionnels.

À partir de divers apports théoriques qui seront référés à des situations concrètes proposées par les formatrices et formateurs ou rapportées par les participant-e-s, nous chercherons ensemble des éléments de réponse aux questions que soulèvent ces situations pratiques.

Au travers de ces dimensions théoriques, pratiques et réflexives, les participant-e-s seront amené-e-s à travailler leur posture de praticienne formatrice ou de praticien formateur dans la conduite et la régulation de la relation formative qu'elles ou ils entretiennent avec l'étudiant-e en stage.

Intervenant-e-s

- Catherine Chevalier, chargée d'enseignement
- Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
- Nir Zalts, chargé d'enseignement

PF300-2 : Développer la pratique réflexive de l'étudiant-e en stage

Contenus

Les praticiennes et praticiens formateurs accompagnent les étudiant-e-s lors de leurs premières confrontations avec la réalité d'une classe. Ce cours vise l'enrichissement des compétences réflexives et communicationnelles nécessaires :

- aux praticiennes et praticiens formateurs ;
- aux étudiant-e-s en stage dont elles ou ils ont la responsabilité.

Il se situe dans l'articulation entre le vécu de la pratique professionnelle de l'étudiant-e et les apports théoriques de leur formation.

L'analyse de situations d'enseignement permettra d'identifier les attitudes favorisant une pratique réflexive et développer des outils d'analyse et de communication.

Intervenant-e-s

- Elodie Brühlhart, chargée d'enseignement
- Paul Brunner, formateur d'adultes
- Laurence Court, chargée d'enseignement
- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
- Marc Pidoux, professeur HEP associé
- Méliné Zinguinan, chargée d'enseignement

PF300-3 Unités à option (un seul choix à effectuer parmi les options ci-dessous)

PF300-31 : S'initier à l'approche de l'entretien d'explicitation dans la pratique réflexive (Unité à option)

Contenus

Le développement des compétences passe nécessairement par la description de l'activité pédagogique. Les outils d'aide à l'explicitation permettent à la praticienne formatrice ou au praticien formateur de questionner pour s'informer lui-même. Pour cela, il crée les conditions favorables, éthiques et déontologiques, pour favoriser l'émergence de la mémoire d'évocation, qui garantit ainsi un travail sur les activités mentales. Accompagner la mise en mots d'un domaine particulier de l'expérience nécessite de savoir écouter, reformuler, mais aussi d'utiliser des formulations de relance pour faire émerger le vécu de l'action et la prise de conscience.

Modalités pédagogiques

La formation est expérientielle et se déroulera entre des temps d'expérimentation en atelier, des temps d'écriture d'évocation et de conceptualisation théorique. Certains protocoles seront enregistrés. La présence est obligatoire.

Intervenante

— Christiane Sini, formatrice d'adultes

Dates et horaires

Période du cours : janvier-mars 2021

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en début de formation.

PF300-32 : Autorité, légitimité et conflits (unité à option)

Contenus

La question de l'autorité et du pouvoir dans la classe est un objet de débat très actuel, le slogan incantatoire « Il faut rétablir l'autorité » fait recette. Mais la notion d'autorité est très liée à l'évolution de notre société, d'autre part, le rapport au pouvoir, à l'autorité, au conflit, est profondément lié à la biographie d'une personne, et ne se change pas si facilement.

Comment comprendre la crise de l'autorité actuelle ? Comment aider un-e nouvel-le enseignant-e à trouver ses marques pour pouvoir enseigner ? Comment enrichir ses stratégies d'intervention et trouver l'attitude adéquate ? Comment l'aider à penser son action en relation avec ses expériences en classe ? Voilà quelques-unes des questions abordées dans cette unité de formation.

Modalités pédagogiques

Présentations théoriques, travaux de groupes, analyses de situations, travail à partir d'enregistrements vidéo. La présence est obligatoire.

Intervenant

— Bernard André, professeur HEP

Dates et horaires

Période du cours : janvier-mars 2021

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en début de formation.

PF300-33 : Atelier d'écriture des pratiques professionnelles (unité à option)

Contenus

Cette unité de formation propose de mettre en mots des expériences professionnelles, un vécu professionnel, des questions et des choix en tissant des liens avec des valeurs et des projets. « J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire ». Claude Roy.

La réflexion individuelle et partagée sur les postures de formatrice ou formateur et d'accompagnant-e d'étudiant-e-s HEP sera nourrie par divers apports de la formatrice. L'écriture est l'outil privilégié pour faciliter une mise à distance ; des exercices ludiques et variés seront proposés pour permettre une entrée progressive dans cette démarche d'écriture et pour stimuler la réflexion.

Au fil des rencontres, les textes produits seront écoutés, commentés et enrichis par les participant-e-s et par l'animatrice. Ces écrits ne constituent pas le but du séminaire, ils participent cependant pleinement à la démarche réflexive proposée.

Modalités pédagogiques

Chacune des rencontres s'organise en deux temps :

- le partage des productions des participant-e-s, souvent en interlocutions avec des textes d'auteur-e-s, écrivain-e-s ou artistes, stimulant des échanges nourris ;
- une activité d'écriture ludique immédiatement échangée au sein du groupe.

D'une séance à l'autre, les participant-e-s mènent ainsi un travail de réflexion, par écrit, sur la base d'une consigne discutée (en lien avec un thème proposé par la formatrice ou par un membre du groupe). La présence est obligatoire.

Intervenantes

- Geneviève Tschopp Rywalski, professeure HEP associée
- Sabine Oppliger, chargée d'enseignement

Dates et horaires

Période du cours : janvier-mars 2021

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en début de formation.

PF300-34 : Comment agir dans les situations chargées d'émotions (unité à option)

Contenus

« Je pense, donc je suis » ? Pas précisément ! Comme démontré par des études sur le cerveau, les émotions et les pensées interagissent constamment, et guident nos actions (Damásio, 1995). Presque dans chaque décision que nous prenons et à chaque communication avec autrui, les émotions jouent un rôle et influencent ce qui se passe. Ce cours vous aidera à développer la capacité à identifier vos propres émotions et celles des autres, ainsi qu'à les « gérer » en temps réel, afin d'optimiser l'encadrement des stagiaires.

Modalités pédagogiques

Il s'agit d'un dispositif interactif qui alterne exercices, réflexions individuelles, mises en situations et analyse des pratiques en tant que praticienne formatrice ou praticien formateur. L'apport théorique sera adapté aux questionnements des participant-e-s. Par souci d'efficacité, ce cours est pratiqué en groupes restreints, afin de favoriser un climat de confiance et permettre un apprentissage personnalisé et adapté aux besoins. La présence est obligatoire.

Intervenant

- Nir Zalts, chargé d'enseignement

Dates et horaires

Période du cours : janvier-mars 2021

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en début de formation.

PF300-35 : Projet personnel ou de groupe visant l'approfondissement d'une thématique liée à l'activité de PF (unité à option)

Contenus

Cette option permet de choisir une démarche personnelle ou collective visant tout ou partie des acquis de formation du module 3.

Modalités pédagogiques

La ou le participant·e ou groupe de participant·e·s élabore un projet, qui est proposé au formateur de l'unité, en vue de s'accorder sur :

- le thème ;
- la démarche et son déroulement temporel (recherche-action, recension bibliographique, analyse d'une situation ou d'un aspect de la fonction de praticienne ou praticien formateurs, etc.) ;
- la production visée (rapport, article pour publication, etc.) ;
- les critères d'évaluation du travail ;
- l'accompagnement du travail le cas échéant.

A l'issue du projet, celle-ci ou celui-ci est évalué en fonction des critères fixés.

Intervenant

- Bernard André, professeur HEP

Dates et horaires

Le suivi du projet est fixé d'entente avec le formateur.

L'inscription aux unités de formation à option s'effectue en ligne.

Des informations détaillées vous seront transmises en début de formation.

Module 4 : Module d'intégration (1.5 ECTS)

Ce module vise à jeter des ponts entre les savoirs théoriques et instrumentaux abordés dans les modules du CAS et les savoirs d'action issus de la pratique professionnelle de PF. Un accent y est particulièrement porté sur le développement de la pratique réflexive dans, sur et autour de sa propre action en tant que formatrice ou formateur d'adultes. Les activités développées dans ce module permettront d'analyser les expériences de terrain et de développer des savoirs professionnels, tout au long de la formation.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
PF400-1	Séminaire d'intégration	0.5 + 3 x 2h30	4 x 2h30

Responsable du module

- Sabine Oppliger, chargée d'enseignement

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure de :

- analyser leurs pratiques professionnelles en tant que de praticienne ou praticien formateur ainsi que celles de l'étudiant·e en stage ;
- développer leur pratique réflexive ainsi que celle de l'étudiant·e en stage ;
- prendre en compte et travailler le processus d'apprentissage/appropriation de la profession d'enseignant·e par l'étudiant·e en stage ;
- prendre conscience et travailler leur posture professionnelle de formatrice ou formateur d'adultes engagé·e dans le processus d'accompagnement de l'étudiant·e en stage ;
- faire un bilan de leur action en tant que de praticienne ou praticien formateurs, la réguler et entreprendre des démarches de développement professionnel.

Modalités pédagogiques

Réflexions communes autour de thèmes liés à l'activité de praticienne et praticien formateurs, présentation, échanges et analyse de situations professionnelles vécues par les participant·e·s, établissement de liens avec le référentiel de compétences de la praticienne formatrice et du praticien formateur, élaboration de deux bilans de compétences en début et fin de formation.

Intervenant·e·s

- Jean-Marie Cassagne, professeur HEP associé
- Laurence Court, chargée d'enseignement
- Soraya De Simone, chargée d'enseignement
- Corinne Duvoisin, chargée d'enseignement
- César Gfeller, chargé d'enseignement
- Cyrille Jacquier, chargé d'enseignement
- Olivier Mack, chargé d'enseignement
- Sabine Oppliger, chargée d'enseignement
- Marc Pidoux, professeur HEP associé
- Aude Ramseier, chargée d'enseignement
- Nir Zalts, chargé d'enseignement

Dates et horaires

La première séance du PF400 a lieu le mercredi 25 septembre 2019 de 13h15 à 16h30.

Les 7 autres séances auront lieu entre octobre 2019 et mai 2021, tout au long des deux ans de formation. Les dates, horaires et salles vous seront communiqués ultérieurement en fonction des groupes d'appartenance.

Modalités de validation du module

Dans le respect des délais, remise du bilan de début de formation basé sur le référentiel de compétences de la praticienne et praticien formateurs. Présence obligatoire aux séances et participation active (la forme est précisée au sein de chaque groupe).

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant·e·s au cours de la formation.

Délai de validation du module : fin mai 2021, selon les informations de la responsable de module.

Module 5 : Travail de validation finale (1 ECTS)

Ce module offre l'occasion d'élaborer une réflexion écrite, autonome et personnelle, concernant sa propre évolution dans la fonction de praticienne formatrice ou praticien formateur.

Il s'agit de constituer un dossier de formation représentatif du développement de ses compétences professionnelles permettant :

- l'analyse d'une situation vécue sur la base des apports du CAS ;
- l'écriture d'un texte réflexif, au terme de la formation, axé en particulier sur l'identification des compétences acquises et la projection de soi dans des perspectives de développement professionnel ultérieur dans l'exercice de cette fonction.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
PF500-1	Travail de certification finale	-	-

Responsable du module

- Marc Pidoux, professeur HEP associé

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de :

- démontrer une posture réflexive ;
- analyser une situation professionnelle et proposer des régulations envisageables sur la base d'apports de formation ;
- formuler des pistes de développement professionnel.

Modalités pédagogiques

Lors d'une séance plénière organisée en début de formation, présentation des consignes relatives à l'élaboration du dossier de formation.

Durant la seconde année de formation et sur demande des participant-e-s auprès des formatrices et formateurs du PF400, possibilité d'organiser une séance facultative, avec intervention de la ou du responsable PF500, pour répondre aux éventuelles questions.

Modalités de certification du module

A l'issue de la formation, un travail écrit d'analyse d'une situation, d'un retour réflexif sur la formation et d'un projet de développement professionnel est demandé. Les consignes seront précisées en début de formation.

Ce dossier de formation est remis à la formatrice ou au formateur du PF400 auquel vous appartenez pour fin mai 2021.

Cursus pour les praticiennes et praticiens formateurs suppléants

Les praticiennes et praticiens formateurs suppléants suivent une formation de trois jours correspondant au module 1 du CAS PF.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Semestre 1	Semestre 2
PF100-1	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance	3	-
	Total	3	-

Le descriptif de ce module se trouve en début de chapitre « [Programme de la formation](#) » .

Dates et horaires

Lundi 9, mardi 10 et mercredi 18 septembre 2019 de 8h30 à 16h30

Modalités de certification

Pour les praticiennes et praticiens formateurs suppléants, la certification de ces trois jours est facultative. Pour une reconnaissance des 1.5 ECTS du module dans le CAS PF, la certification est nécessaire.

Présentation écrite et analyse de la démarche de formation de l'étudiant-e en stage (contrat de formation et planification de la progression des activités).

Des consignes plus détaillées sont remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Certification du module : début janvier 2020, selon les informations de la ou du responsable de module.

Structure modulaire du programme

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel fourni par les participant-e-s ;
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation pouvant prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant-e-s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées suivant le cadre des qualifications prévues pour les hautes écoles (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participant-e-s au terme de leur formation.

Nom module		Compétences (voir page 6)																			ECTS
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
PF100	Inscrire ses interventions dans une formation en alternance				X	X	X	X	X												1.5
PF200	Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire	X	X			X			X		X	X	X	X	X				X		3
PF300	Accompagner et former	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X	X		X	X	X	X		3
PF400	Séminaire d'intégration	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1.5
PF500	Travail de certification finale	X	X		X	X							X			X	X			X	1

Tableau 2 : mise en relation des compétences avec les contenus des modules

Calendrier de la formation

La formation a lieu sur des semaines scolaires. Les jours de formation sont variables, de manière à ne pas systématiquement prêter l'enseignement dans les mêmes classes. Généralement, l'horaire d'un jour est de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Les dates de formation communes à tous les participant·e·s et connues à ce jour sont indiquées ci-dessous. Un calendrier précisant les salles sera communiqué en avril-mai 2019. Toutefois, certaines dates dépendent de son inscription à des sous-groupes et ne seront connues qu'en septembre. Des précisions à ce sujet seront transmises en début de formation.

Année 1

Accueil	Mardi 21 mai 2019 16h00 - 18h30 Inscrit avant le 15 avril 2019	ou	Lundi 19 août 2019 15h00 - 17h30 Inscrit après le 15 avril 2019
---------	--	----	---

Semestre d'automne

Module 1 : Inscrire ses interventions dans une formation en alternance			
Jour 1	Mercredi 22 mai 2019 8h30 - 16h30 / C33-229 Inscrit avant le 15 avril 2019	ou	Mardi 20 août 2019 8h30 - 16h30 / C33-229 Inscrit après le 15 avril 2019
Jour 2	Mercredi 21 août 2019 8h30 - 16h30 / C33-712		
Jour 3	Mercredi 11 septembre 2019 8h30 - 16h30 / B21-308		

Module 4 : Module d'intégration			
Démarrage	Mercredi 25 septembre 2019 13h15- 16h30 / C33-229		
+ une rencontre de 2h30, date selon sous-groupes			

Module 3 : Accompagner et former			
Jour 1	Mardi 14 janvier 2020 8h30 - 16h30 / C31-218 Inscription en ligne fin août	ou	Mardi 4 février 2020 8h30 - 16h30 / C31-218 Inscription en ligne fin août
Jour 2	Jeudi 23 janvier 2020 8h30 - 16h30 / salle selon groupe Inscription en ligne fin août	ou	Jeudi 13 février 2020 8h30 - 16h30 / salle selon groupe Inscription en ligne fin août

Semestre de printemps

Module 3 : Accompagner et former			
Jour 3	Vendredi 28 février 2020 8h30 - 16h30 / B21-308 Inscription en ligne fin août		
Jour 4	Jeudi 19 mars 2020 8h30 - 18h00 / salle selon groupe Inscription en ligne fin août	ou	Jeudi 2 avril 2020 8h30 - 18h00 / salle selon groupe Inscription en ligne fin août

Module 4 : Module d'intégration			
Deux rencontres de 2h30, dates selon sous-groupes			

Année 2

Semestre d'automne

Module 2 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire	
Jour 1	Début octobre 2020 8h30 - 16h30 Inscription en ligne fin août
Jour 2	Début novembre 2020 8h30 - 16h30 Inscription en ligne fin août
Jour 3	Début décembre 2020 8h30 - 16h30 Inscription en ligne fin août

Module 4 : Module d'intégration
Deux rencontres de 2h30, dates selon sous-groupes

Semestre de printemps

Module 2 : Observer, guider et évaluer les pratiques d'un-e stagiaire			
Jour 4	Début février 2021 8h30 - 16h30 Inscription en ligne fin août		
Jour 5	Mi-février 2021 8h30 - 12h00 Inscription en ligne fin août	ou	Mi-février 2021 13h30 - 17h00 Inscription en ligne fin août
Jour 6	Début mars 2021 8h30 - 16h30 Inscription en ligne fin août		
Jour 7	Début avril 2021 13h30 - 17h00 Inscription en ligne fin août		

Module 3 : Accompagner et former	
Unités à choix	Janvier à mars 2021 Inscription en ligne décembre 2020

Module 4 : Module d'intégration
Deux rencontres de 2h30, date selon sous-groupes

Tableau 3 : calendrier de la formation mis en lien avec les unités des modules et les certifications

Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant-e-s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant-e-s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative

A l'issue des modules certifiés, l'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation sommative mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiquées préalablement aux participant-e-s.

Le résultat de l'évaluation certificative est communiqué aux participant-e-s sous forme de notes correspondant à l'échelle suivante :

- A - excellent niveau de maîtrise
- B - très bon niveau de maîtrise
- C - bon niveau de maîtrise
- D - niveau de maîtrise satisfaisant
- E - niveau de maîtrise passable
- F - niveau de maîtrise insuffisant

Les modules d'intégration et d'analyse de pratiques font l'objet d'une validation par un contrôle de présence et par la reddition des travaux demandés. Ces modules ne donnent pas lieu à une note, mais à une validation (validé/non-validé).

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Responsable du programme CAS de Praticienne formatrice et Praticien formateur HEP

- [Marc Pidoux](#), professeur HEP associé, Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes » (AGIRS)

Responsables du pilotage des formations postgrades

- [Amaury Daele](#), professeur HEP associé, responsable de la Filière des formations postgrades
- [Annick Rossier Morel](#), collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades

Équipe pédagogique

Formatrices et formateurs de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes » (AGIRS)

- [Bernard André](#), professeur HEP
- [Elodie Brülhart](#), chargée d'enseignement
- [Samyr Chajai](#), chargé d'enseignement
- [Catherine Chevalier](#), chargée d'enseignement
- [Laurence Court](#), chargée d'enseignement
- [Héloïse Dürler](#), chargée d'enseignement
- [Corinne Duvoisin](#), chargée d'enseignement
- [César Gfeller](#), chargé d'enseignement
- [Cyrille Jacquier](#), chargé d'enseignement
- [Olivier Mack](#), chargé d'enseignement
- [Sabine Oppliger](#), chargée d'enseignement
- [Marc Pidoux](#), professeur HEP associé
- [Aude Ramseier](#), chargée d'enseignement
- [Geneviève Tschopp Rywalski](#), professeure HEP associée
- [Nir Zalts](#), chargé d'enseignement
- [Méliné Zinguinan](#), chargée d'enseignement

Formatrices et formateurs de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Enseignement, apprentissage et évaluation » (EN)

- [Sandrine Breithaupt](#), professeure HEP associée
- [Julien Buchard](#), chargé d'enseignement
- [Anne Clerc-Georgy](#), professeure HEP
- [Marilena Cuozzo](#), chargée d'enseignement
- [Léa Couturier](#), chargée d'enseignement
- [Soraya De Simone](#), chargée d'enseignement
- [Gabriel Kappeler](#), professeur HEP associé
- [Béatrice Maire Sardi](#), chargée d'enseignement
- [Daniel Martin](#), professeur HEP

Formatrice et formateur de l'unité d'enseignement et de recherche (UER) de la HEP « Pédagogie spécialisée »

- [Maya Brina](#), chargée d'enseignement
- [Jean-Marie Cassagne](#), professeur HEP associé
- [Corinne Monney](#), professeure HEP associée

Formateurs de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Didactiques des mathématiques et des sciences de la nature » (MS)

- [Stéphane Clivaz](#), professeur HEP
- [Michel Deruaz](#), professeur HEP associé
- [Denis Haan](#), chargé d'enseignement

Formateur de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Didactiques des sciences humaines et sociales » (SH)

- [Lucien Reymondin](#), chargé d'enseignement

Formatrice et formateur de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Didactique du français » (FR)

- [Sonia Guillemin](#), professeure HEP associée
- [José Ticon](#), professeur HEP associé

Formatrice et formateur de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Didactiques des langues et cultures » (LC)

- [Olivier Bolomey](#), chargé d'enseignement
- [Rosanna Margonis](#), professeure HEP associée

Formatrice et formateurs externes

- [Paul Brunner](#), formateur d'adultes
- [Baris Cadir](#), praticien formateur
- [Christiane Sini](#), formatrice d'adultes

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant·e·s sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant·e·s est conduite par le Centre de Soutien à l'enseignement (CSE) et contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée de la HEP Vaud.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du·de la responsable du CAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Pour les candidat·e·s hors DFJC :

Coût pour l'ensemble du CAS : CHF 6'000.–

Coût pour les praticiennes et praticiens formateurs suppléants : CHF 0.–

Aucune finance d'inscription à l'admission.

En principe, la finance de formation est divisée en parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la [directive 02_01](#), article 13 ; etudiant.hepl.ch/directives).

Services aux participant·e·s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique - Formations postgrades
Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne

Téléphone: +41 21 316 92 70

E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Liens utiles

candidat.hepl.ch/pg > page «Questions fréquentes»

candidat.hepl.ch/cas-pf

Conditions d'admission

Sont admis au programme de formation, les enseignantes ou enseignants répondant aux conditions suivantes :

- disposer d'un diplôme d'enseignement reconnu, qui correspond au diplôme requis pour enseigner les disciplines que la candidate ou le candidat enseigne et dans les classes au sein desquelles il enseigne;
- faire valoir trois années d'expérience professionnelle d'enseignement dans le degré concerné (primaire, secondaire I ou secondaire II).

Par ailleurs, à partir de la rentrée académique qui suit l'entrée en formation, la praticienne formatrice ou le praticien formateur doit pouvoir accueillir un·e ou deux étudiant·e·s en stage.

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- le cas échéant, copie du Certificat HEP de formation continue de Praticien Formateur
- préavis favorable de la direction d'établissement scolaire. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les candidat·e·s DFJC.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **15 avril 2019** (ou le 15 juin 2019 dans la mesure des places disponibles).

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat·e·s sont retenu·e·s conformément au [règlement de la formation \(Directive 05_51, \[etudiant.hepl.ch/directives\]\(http://etudiant.hepl.ch/directives\)\)](#). **L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte.** Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision au **début mai 2019** (ou fin juin pour les clôtures du 15 juin).

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation (possibilité d'équivalence ; Référence [Directive 05_04 ; \[etudiant.hepl.ch/directives\]\(http://etudiant.hepl.ch/directives\)](#)). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au **31 août 2019**.

Les candidat·e·s à la formation en possession du Certificat HEP de formation continue de Praticien Formateur bénéficient d'une prise en compte des études déjà effectuées, à hauteur de 9 crédits ECTS correspondant aux modules 1, 2, 3 et 4 du plan d'études. Autrement dit, seul le module 5 (travail de certification finale) devra être certifié (1 crédits ECTS).

Renseignements auprès du conseiller aux études postgrades

Téléphone: +41 21 316 92 70

E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus «Procédure d'inscription à la formation»), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, du SESAF ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le SESAF bénéficient :

- d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation ;
- des conditions de décharge fixées par la décision de la Cheffe du Département de la formation (renseignements et informations auprès du service employeur concerné²) ;
- d'une prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacements et de repas liés à la formation (renseignements et informations auprès des directions d'établissement).

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Les enseignements du CAS PF ne sont pas ouverts aux auditrices ou auditeurs.

Carte d'inscription

Les participant-e-s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique (etudiants-pg@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le-la participant-e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, le-la participant-e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

² DGEO, Direction RH, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne; DGEP, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne; Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques : SESAF, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant-e-s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiants de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/campus

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

[Directive_05_51](http://etudiant.hepl.ch/directives) (etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au CAS « Praticienne formatrice et praticien formateur HEP »

hep/

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Formations postgrades
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone.: +41 21 316 92 70

etudiants-pg@hepl.ch

www.hepl.ch

